



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation de l'hôpital de Cosne-Cours-sur-Loire

Question au Gouvernement n° 4482

Texte de la question

SITUATION DE L'HÔPITAL DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

M. le président. La parole est à Mme Perrine Goulet.

Mme Perrine Goulet. Ma question s'adresse à M. le ministre des solidarités et de la santé, et je souhaite y associer mes collègues Patrice Perrot et François Cormier-Bouligeon.

En mars dernier, monsieur le ministre, en visite avec le Premier ministre dans la Nièvre, à Cosne-Cours-sur-Loire, vous annonciez le volet investissement du Ségur de la santé : 19 milliards au service des Français, un engagement sans précédent pour notre système de santé qui en a besoin.

C'est le cas à Cosne où des choix politiques discutables opérés dans le passé ont conduit à une prise en charge défailante des Nivernais. À Cosne-sur-Loire, alors que plus personne n'y croyait, vous annonciez un projet d'envergure avec la construction du nouvel hôpital. Ce renouveau était très attendu.

Depuis maintenant six mois, ce projet s'affine, de concert entre l'agence régionale de santé, les élus locaux et le groupement hospitalier de territoire. L'État a promis son concours, c'est de sa compétence. C'est aussi son honneur d'investir et de garantir l'accès de tous à la santé.

M. Alain Bruneel. Ce n'est pas le cas !

Mme Perrine Goulet. À la suite des dernières annonces concernant la répartition des fonds du Ségur pour la Bourgogne-Franche-Comté, un doute agite les élus. Monsieur le ministre, calmons ces doutes. Pouvez-vous nous assurer que l'État sera, comme il l'est depuis quatre ans, au rendez-vous de ses promesses et que la construction du nouvel hôpital de Cosne-Cours-sur-Loire sera bien financée à 100 % dans le cadre de l'enveloppe initialement prévue ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Comme c'est la dernière question de la séance, je vais me permettre de vous répondre brièvement, mais aussi franchement et avec enthousiasme. La réponse est oui. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Dem. – M. François Cormier-Bouligeon applaudit également.)*

Mme Perrine Goulet. Ah, très bien !

M. Olivier Véran, ministre. L'engagement sera tenu. Ce n'est jamais arrivé : 3 000 établissements de santé et EHPAD seront rénovés, modernisés, reconstruits, bâtis, agrandis, numérisés sur tout le territoire national. Parmi

ces 3 000, l'hôpital de Cosne-Cours-sur-Loire, où nous sommes allés voir le champ sur lequel sera construit ce magnifique futur hôpital.

Compte tenu de l'actuel endettement très élevé de l'hôpital, cet accompagnement se fera comme annoncé, et ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le choix du Premier ministre a porté sur cet hôpital, parce qu'un portage à 100 % par l'État n'est évidemment pas la règle – même si l'État est au rendez-vous pour soutenir l'ensemble des établissements retenus dans le cadre du Ségur.

Nous poursuivons donc le tour de France des territoires pour annoncer les bonnes nouvelles, ici un EHPAD, ici un hôpital, ici les deux, ici une maison de santé, et partout nous faisons revenir dans la durée des médecins, des infirmiers, des kinés, des pharmaciens. C'est la santé de demain de notre pays que nous préparons.
(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.)

Données clés

Auteur : [Mme Perrine Goulet](#)

Circonscription : Nièvre (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4482

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 novembre 2021](#)